



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 mai 2017

- Décide la création d'un poste d'adjoint technique,
- Décide la suppression d'un poste d'attaché territorial,
- Décide la création d'un poste d'agent technique en contrat unique d'insertion,
- Décide la création d'un poste d'agent technique en contrat unique d'insertion,
- Accepte la convention de partenariat Département/Commune pour la bibliothèque municipale,
- Modifie les montants de la participation à la mutuelle,
- Décide de mettre en place le nouveau régime indemnitaire (R.I.F.S.E.E.P.),
- Modifie le tableau des effectifs,
- Choisit l'entreprise SIMON pour la réalisation des travaux au CSC de Montrequienne pour un montant de 14.000 € HT,
- Choisit l'entreprise SIMON pour la réalisation des travaux dans la salle d'activité de l'école maternelle pour un montant de 10.000 € HT,
- Accepte les nouveaux tarifs du périscolaire à compter de la rentrée 2017.

Vu pour être affiché le 17 juillet 2017 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 17 juillet 2017

Le Maire,
Pierre ROSAIRE